

Conseil de quartier Martinets-Le Plateau

Compte rendu du conseil de quartier

Mercredi 25 septembre 2024

Ordre du jour

- Le rôle des conseils de quartier
- Les sollicitations en cours
- Point d'étape sur les budgets participatifs
- Les commerces au Kremlin-Bicêtre
- L'agenda de votre quartier
- Les questions relatives à votre vie de quartier

Le rôle des conseils de quartier

Alors que la loi ne les a rendus obligatoires qu'en 2002 et uniquement pour les villes de plus de 80 000 habitants, la ville du Kremlin-Bicêtre a été précurseur sur ce sujet puisque des conseils de quartiers ont été mis en place dès 1995.

Les conseils de quartier sont des moments d'échanges qui permettent aux Kremlinois de débattre de la vie de leur quartier, de s'informer et faire le point sur l'avancée des projets, mais également de participer aux débats sur l'avenir de la Ville. Ces rendez-vous sont aussi un moyen pour les habitants de s'exprimer et d'obtenir des réponses à toutes leurs interrogations sur les équipements publics, l'aménagement, la voirie, la sécurité, l'environnement, le commerce...

Consciente que ces conseils doivent évoluer pour redynamiser l'activité de ces structures, la municipalité a proposé en 2020 de nouvelles dispositions en faveur d'une meilleure répartition des quartiers et d'un fonctionnement différent, qui donne davantage de place aux Kremlinois.

Dans un souci de cohérence et de cohésion, la géographie des quartiers a été repensée passant ainsi de 4 à 3 avec la création des quartiers :

- La Mairie-Fontainebleau (espace André-Maigné)
- Les Barnufles – Cœur de ville (école Charles-Péguy)
- Les Martinets – Le Plateau (école Benoit-Malon)

Le Conseil municipal a souhaité doter les conseils de quartier de pouvoir élargis :

- Un budget autonome
- Un bureau composé de Kremlinois et élu par les habitants, dont un délégué
- Une représentation au Conseil municipal par le biais du délégué

- Un droit d'interpellation du Maire sur des projets concernant la commune en début de séance du Conseil municipal

L'ensemble des présentations et des comptes rendus des conseils de quartier sont disponibles sur le site de la Ville. Vous y trouverez également les informations concernant vos quartiers : les événements à venir, les prochaines concertations etc.

Les sollicitations en cours

Habitant : Où en est-on des travaux du Square Edith Piaf ?

Réponse des services techniques : Une réunion entre les riverains et les élus a été organisée le 12/06/2024. Le projet initial présenté n'a pas recueilli l'approbation des habitants. Une solution de compromis a été trouvée. La mairie doit présenter le projet remanié lors d'une deuxième réunion à la rentrée.

CDQ : Comme nous l'avions demandé, un aménagement temporaire a été réalisé au croisement rue Séverine rue Marcel Sembat et permet une sécurité très améliorée de la traversée de la rue Marcel Sembat sur cet itinéraire maintenant très fréquenté avec l'ouverture.

Habitant : Il y a un problème de stationnement rue Benoit-Malon, la Police Municipale peut-elle venir aux ouvertures de l'école devant l'école Mohamed-Megrez ?

Réponse des services techniques : Compte tenu du problème de stationnement rue Benoit-Malon, notamment aux heures d'ouverture de l'école Mohamed-Megrez, des patrouilles de la Police Municipale seront affectées à ce secteur afin de réguler la situation et d'assurer la sécurité de tous.

Question d'une habitante : Est-il possible de remettre les barrières qui étaient là précédemment rue Benoit-Malon ? Peut-on remettre un terre-plein entre les trottoirs et la piste cyclable ?

Réponse de Jean-François Delage, maire du Kremlin-Bicêtre : Nous allons en faire la demande auprès des services techniques.

Habitant : Peut-on déplacer le lampadaire au milieu du trottoir dans la rue Benoit Malon.

Réponse des services techniques : Cette demande a été faite auprès de l'EPT GOSB dès connaissance de la problématique. Le délai de livraison du nouveau candélabre a été plus long que prévu. Les travaux sont programmés lors des vacances de la Toussaint afin d'éviter tout accident pour les parents et élèves en période scolaire.

Habitant : Est-il possible d'abaisser le trottoir au niveau de l'impasse des Martinets ?

Réponse des services techniques : Ces travaux sont en cours de programmation par le service voirie de l'EPT GOSB, qui intervient sur plusieurs villes.

Habitant : Serait-ce possible de poser des potelets pour éviter le stationnement sauvage les vendredis midi entre les 4 et 8 rue Marcel Sembat ?

Réponse des services techniques : La demande a été transmise au service voirie de l'EPT GOSB pour une intervention urgente.

Habitant : Il faudrait améliorer le trottoir devant le collège Albert Cron.

Réponse des services techniques : La continuité de ce trottoir en allant vers la gare KBH, notamment devant le CTM Marcel Sembat, est trop étroite et un élargissement doit être réalisé par le service voirie de l'EPT GOSB en retirant les bornes béton et en modifiant la hauteur des bordures.

Habitant : Est-ce possible de changer la barrière sélective à l'entrée de la partie piétonne de la rue Marcel Sembat ?

Réponse des services techniques : Ce signalisation n'a apparemment pas été pris en compte par le service voirie de l'EPT GOSB. Une nouvelle demande dans ce sens a été transmise ce jour.

Habitant : Est-ce possible de nettoyer le trottoir entre le 39 et le 49 rue Marcel Sembat pour que les PMR puissent passer ?

Jean-François Delage : Nous nous allons en faire la demande.

Point d'étape sur les projets issus des budgets participatifs

Afin de favoriser des projets locaux portés par les habitants et qui ont une réalisation concrète dans le quotidien des Kremlinoises et des Kremlinois, la Ville propose un budget participatif par quartier d'un montant de 50 000 € chacun. Qui est concerné ?

Habitant ou copropriété, association ou collectif, école ou centre de loisirs, étudiant ou famille, tout le monde peut présenter le projet qui lui tient à cœur.

Le projet doit être :

- D'intérêt général
- localisé au Kremlin-Bicêtre dans votre quartier
- relever des compétences de la Ville
- avoir un coût maximum de 50 000
- être un projet d'investissement (aménagement de l'espace, rénovation de bâtiments, achats d'équipements pérenne, travaux d'infrastructures etc.)

Jusqu'au 20 octobre, déposez votre projet sur Le Lien, la plateforme participative de la ville ou en remplissant le formulaire téléchargeable ci-dessous ou reçu par courrier et en le déposant dans l'urne de votre quartier.

En novembre, les services municipaux étudient la faisabilité technique de votre projet. Une réponse est apportée à chaque proposition : projet retenu, refusé ou à modifier. Une présentation complète des projets proposés dans votre quartier vous sera envoyée.

Vous pourrez ensuite voter les 12, 13, 14 novembre en conseil de quartier ou jusqu'au dimanche 31 décembre sur la plateforme participative de la Ville : Le Lien.

Les projets retenus seront présentés lors des Vœux du maire le 18 janvier 2025. Et la réalisation par les services de la Ville commencera pendant l'année 2025.

Les commerces au Kremlin-Bicêtre (Compte-rendu de la réunion du 18 septembre)

Les représentants des CDQ ont abordé en premier lieu les problématiques liées à la présence de rats, engendrée par des déchets dispersés. Le problème des ordures et notamment des poubelles est lié à la vente à emporter dans les structures de restauration rapide. Malgré un passage quotidien des services municipaux de propreté urbaine, les espaces se remplissent rapidement d'ordures.

Un des représentants des CDQ interroge les propriétaires d'Okabé sur la possibilité qu'ils recrutent une personne qui nettoierait devant l'entrée du centre commercial, sur la place JB. Clément. Ces derniers ont répliqué qu'un agent de sécurité et un agent de nettoyage interviennent déjà régulièrement au cours de la journée, mais qu'ils ne peuvent dépasser leur périmètre. Ils feront toutefois remonter cette demande auprès de leur directeur technique, qui gère ces entretiens.

M. Tcherniak a évoqué le sujet des livreurs indépendants qui stationnent en scooter autour des restaurants et qui peuvent générer des nuisances (déchets, bruits...). Les services techniques ont rappelé que certains périmètres leur sont interdits, mais que les éloigner n'est pas la solution. La Police Municipale passe régulièrement mais qu'ils ne peuvent être constamment sur place. M. le Maire a indiqué que des enclos à poubelles devraient être mis en place avenue de Fontainebleau à partir de 2025 pour dissimuler les containers et limiter au maximum des nuisances animales (oiseaux et rats). La mairie est par ailleurs en attente de l'arrêté de l'EPT pour pouvoir verbaliser les contrevenants.

Plusieurs représentants des CDQ se sont plaints de la concentration des fast-foods et « restaurants Kebab » dans la ville (Mac Donald's, Burger King, Subway, KFC, O'Tacos...). Par ailleurs d'autres activités commerciales disparaissent (comme le pressing dans le centre commercial). Les représentants d'Okabé ont expliqué se heurter à la difficulté de trouver une clientèle pour certains commerces qui s'implantent à Okabé sans y prospérer. A la demande d'un « espace loisirs » pour les enfants dans l'enceinte du Centre commercial, Okabé a répondu que l'espace est insuffisant pour installer une telle activité. M. le Maire a rappelé que la diversification commerciale est complexe car ne dépend pas seulement de choix de la mairie ou des gérants d'Okabé mais que l'implantation des commerces est le résultat de l'offre et de la demande. Sur la politique commerciale, il souhaite avoir une vision à plus long terme, en repensant les thématiques de fréquentation et de conception des rues dans leur ensemble : quelles mobilités ? Quel verdissement ? Quel type de commerces ? Par ailleurs, M. le Maire fait savoir que la mairie agit dès qu'elle le peut pour acquérir et/ou installer et aider de nouveaux commerces comme avec la nouvelle librairie qui s'installera avenue Eugène Thomas. La Ville travaille également sur la question de commerces éphémères.

Le gérant du Constantinople déplore l'absence d'une clientèle de bureau. Les représentants d'Okabé rappellent qu'ils ne gèrent qu'uniquement la partie commerciale, non pas les bureaux qui jouxtent le centre commercial.

Plusieurs personnes ont souligné l'absence d'association des commerçants dans la ville qui animerait davantage les rues (il y a eu jusqu'à deux dans le passé).

Il est signalé que certains commerçants déploient des chevalets et pancartes publicitaires sur le trottoir, à proximité d'Okabé, qui gênent la circulation des piétons. Les représentants du centre commercial ont indiqué qu'ils interviennent auprès d'eux pour les faire enlever régulièrement, sans résultat durable.

L'agenda de votre quartier

- Du 10 septembre au 5 octobre : Exposition Rallumer le vivant, Hall de l'Echo
- Vendredi 27 septembre : Inauguration de la nouvelle MCVA – place Victor-Hugo
- Samedi 28 septembre (9h-18h): Vide grenier Avenue Eugène-Thomas

- Dimanche 29 septembre (15h-18h) : Fête du jardin partagé Bergonié, avec La ruche du Kremlin-Bicêtre, rue Philippe Pinel
- Samedi 5 octobre (10h-14h) : Collecte éphémère de déchets d'équipements électriques et électroniques , Place Jean-Baptiste Clément
- Samedi 12 octobre (15h30) : Coup'Tif, avec MCKB, à l'Espace André Maigné
- Dimanche 13 octobre (11h-12) : Atelier parents-enfants par L'Atelier des arts, 23 bis rue Robert Schuman
- Samedi 12 et dimanche 13 octobre (16h-19h) : Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes
- Mercredi 16 octobre (20h) Conférence UPP : Pourquoi est-il important de définir sa sexualité ?, Auditorium Lounès-Matoub
- Samedi 19 octobre (16h-18h) : L'Écho fait son cinéma : Premier contact, Auditorium Lounès-Matoub
- Dimanche 20 octobre (14h30-17h) : Stage d'initiation à l'art de la mosaïque, avec l'Atelier des Arts, 23 bis rue Robert Schumann
- Mardi 22 octobre (14h30-15h30) : L'Écho fait son cinéma junior : H2 ZOO, Médiathèque l'Echo
- Jeudi 24 octobre (13h30-16h) : Trouver du soutien avec le Safe Bus, Place Jean-Baptiste Clément
- Samedi 26 et dimanche 27 Octobre (14h à 16h) Atelier de gravure sur bois par l'Ateliers des arts, 23 bis rue Robert Schuman
- Mardi 29 octobre (14h30-15h30) : L'Écho fait son cinéma junior : Sirocco et le Royaume des courants d'air, Médiathèque l'Echo
- Samedi 9 novembre (16h-18h) : L'Écho fait son cinéma : La cravate, Auditorium Lounès-Matoub

A vous la parole !

Habitant : Nous avons vu la fermeture du commissariat récemment, qu'est-il prévu maintenant ?

Jean-François Delage : Le déménagement a été effectué il y a une quinzaine de jours, il y a des locaux à Cachan. Il va y avoir des permanences pour les prises de plaintes notamment d'une ou deux demi-journées à la Police municipale du Kremlin-Bicêtre. Les rendez-vous pourront être pris par un logiciel spécial de la police nationale. Le commissariat de la Ville va rentrer dans une phase de démolition à partir de début octobre, jusqu'à janvier et ensuite construction du nouveau commissariat, il y en a peu près pour plus de 2 ans, il ouvrira début 2026 on espère.

Habitant : Des voitures sont stationnées rue Léo Lagrange depuis longtemps, est-ce possible de les faire enlever ?

Jean-François Delage : Nous allons nous renseigner, certaines doivent appartenir au garage. La police va aller vérifier les plaques d'immatriculation pour savoir si tout est en règle.

Habitant : Rue Séverine, les barrières ont été déplacées donc un fauteuil passe mais il pourrait tout de même être déplacé.

Jean-François Delage : Nous allons quand même faire la demande de le déplacer.

Habitant : le badge ne fonctionnait plus 9 rue de la fraternité. On ne pouvait pas se garer. Par ailleurs, où en est-on des travaux ?

Habitante : cité des Martinets, 3 rue de la Fraternité, les paillassons sont partis ce qui laisse un écart et entraîne des chutes.

Jean-François Delage : Je vais signaler les problèmes de porte, de badge, et de paillassons.

On est en phase de finalisation de financement des travaux, on va pouvoir démarrer assez rapidement c'est-à-dire dans l'année 2025. L'ensemble des fenêtres vont être changées, les chaudières vont être mises à neuf, les VMC aussi, les menuiseries, les portes, certaines toitures, les salles d'eau vont être changées.

Habitante : dans combien de temps peut-on espérer que le sol rue Séverine et rue Marcel Sembat soit réparé ?

Jean-François Delage : L'arrivée du métro va entraîner la réfection de la rue Séverine, en tout cas du bas entre Marcel Sembat et Gabriel Péri. Tant que la RATP n'a pas retiré ses palissades nous n'allons pas commencer de travaux. Nous n'allons pas rouvrir à la circulation automobile cette rue, on va la rendre praticable aux mobilités douces et on va faire des travaux temporaires puisqu'à l'intérieur de l'Hôpital vont être construites des tours, notamment pour des logements étudiants du Crous. Les travaux doivent commencer.

Habitante : La question de l'éclairage rue Mermoz va-t-elle être réglée ?

Jean-François Delage : On va voir ce qui peut être fait rapidement dans cette rue.

Habitante : Rue Philippe Pinel, les bornes escamotables sont cassées, il faudrait réfléchir au réaménagement de cette rue. Certaines personnes utilisent cette rue pour uriner. Cette cité est totalement ouverte.

Jean-François Delage : On a relancé sur les bornes escamotables car je sais que les gens les cassent pour pouvoir se garer à différents endroits, je suis parfaitement au courant de cette situation. Si on ferme l'accès, c'est la porte ouverte au trafic. Je vais re-étudier la question du bâti.

Habitante : Pour les bâtiments de Schumann, en savez-vous plus sur les relogements des familles ?

Jean-François Delage : Le travail est en cours on a rencontré l'ensemble des bailleurs de la ville et au-delà, il y a une dizaine de jours de cela, avec les personnes de l'ANRU on a rdv avec la MOUS qui s'occupe du relogement, on a mis en musique l'ensemble de nos partenaires pour faire en sorte que ces relogements aient lieu dans les meilleurs délais. Il y a encore 90 familles à reloger, un travail doit être fait de proximité, une trentaine de familles ont été relogées, pour savoir leur desiderata et trouver les meilleures solutions pour chacun. Cela prendra à minima 1 an et demi pour reloger tout le monde. Ce sont des projets qui prennent énormément de temps.

Habitante : Des travaux sont-ils prévus sur la placette de la mosquée ?

Jean-François Delage : La placette de la mosquée va être aménagée dans la foulée de la construction qui doit se terminer en décembre, on va faire une réunion avec vous prochainement pour présenter la finalisation du projet. C'est un système juridique complexe qu'on va vous présenter qu'on finalise avec KBH.

Habitante : Les déchets sauvages, il y a toujours des dépôts sauvages au même endroit. Ne peut-on pas récupérer une benne pour que les gens puissent mettre leurs encombrants dedans ?

Jean-François Delage : Sur les dépôts de sauvage je me pose la même question que vous. On a une benne qui vient 2 à 3 fois par mois par l'EPT, les déchets sont jetés en déchèterie mais certains trouvent

ça plus facile de les laisser dans la rue, dès que les dépôts sont constatés l'EPT passe dans les 24h. Mettre une benne c'est aussi attirer d'autres problèmes.

Habitant : La navette va-t-elle être supprimée ?

Jean-François Delage : Non, il y a une réflexion qui est menée par les communes qui utilisent la Valouette et l'EPT car les tarifs augmentent à l'année. Cette navette est gratuite pour les habitants, on va passer de 200 à 600 000€ par an. Elle était en marché avec la RATPT, le marché doit être repassé, ce sera probablement un autre organisateur de ce type de transport qui aura ce marché. On a un avenant et d'ici 2025 on va réfléchir à comment on remplace cette navette pour que vous ne soyez pas perdants dans cette histoire mais en gardant ce dispositif.

Habitante : Rue du professeur Bergonié, au niveau de l'église, dans l'angle il y a toujours des véhicules épaves, il y a également un tronçon d'arbres.

Jean-François Delage : On en parlait avec la rue Lagrange, je vais demander à la Police Municipale de passer vérifier les plaques d'immatriculation dans tout le quartier.

Monsieur Tchiak : Cette zone est privée sur un espace public, les personnes ont été contactées par la PM.

Prochain conseil de quartier :

MERCREDI 13 NOVEMBRE À 19H30 À L'ÉCOLE BENOIT-MALON